# Kit d'aide à la préparation aux concours de TSMA

# Technicien(ne)s Supérieur(e)s du Ministère de l' Agriculture

Vous êtes candidat à l'un des concours d'accès au corps des TSMA, vous trouverez ci-après quelques outils et quelques recommandations pour vous aider à préparer le concours.





Version novembre 2025











### Cadre d'utilisation du kit

Ce kit de préparation aux concours d'accès au corps des TSMA s'adresse à tous les candidats des concours internes et externes. Il a pour principal objectif de proposer quelques outils et ressources pour préparer notamment l'épreuve écrite de note administrative et l'épreuve orale, avec :

- des recommandations et des points d'attention pour préparer les épreuves ;
- des références de ressources libres d'accès pouvant être utilisées ;

#### Pour les candidats déjà en poste dans les services du Ministère de l'agriculture ou de ses opérateurs :

- accès aux formations ouvertes à distance disponibles sur la plateforme interministérielle Mentor : <a href="https://mentor.gouv.fr/my/">https://mentor.gouv.fr/my/</a>;
- accès aux préparations aux concours organisées par le ministère de l'agriculture ou l'opérateur qui les emploie (voir note de service annuelle sur le site du concours);

Les équipes enseignantes des établissements de l'enseignement technique agricole peuvent également s'appuyer sur ce kit pour accompagner les élèves et apprentis en fin de formation, ou récemment diplômés, dans la préparation du concours.

### **01** Rappel de la nature des épreuves

- les épreuves écrites d'admissibilité
- les épreuves orales d'admission
- le programme des différentes spécialités et grades

# Recommandations générales pour préparer le concours

- les ressources sur le site des concours du ministère en charge de l'agriculture
- l'environnement institutionnel de l'action publique
- l'organisation et les missions du ministère
- les métiers et les missions d'un TSMA

### **03** Préparer l'épreuve écrite d'admissibilité

- recommandations générales
- la note administrative
- les questions techniques dans le domaine de la spécialité choisie

### **04** Préparer l'épreuve orale d'admission

- recommandations générales
- pour l'exposé initial
- pour le temps d'échange





# Rappel de la nature des épreuves

### Les épreuves écrites d'admissibilité

Concours technicien supérieur 1er grade (TSMA1) EXTERNE	Concours technicien supérieur 1er grade (TSMA1) INTERNE
Durée : 4h (coef.4)	
<ul> <li>1ère partie: rédaction d'une note ou d'un courrier à partir d'un dossier à caractère professionnel en fonction de la spécialité choisie (noté sur 14 points).</li> <li>2ème partie: réponse à plusieurs questions techniques en lien avec le programme de la spécialité choisie (réponses ouvertes et concises ou QCM) (noté sur 6 points).</li> </ul>	Constitution d'un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) à déposer en ligne lors de l'inscription au concours.
<ul> <li>Objectifs:</li> <li>vérifier que le candidat dispose de l'ensemble des connaissances, capacités et aptitudes nécessaires à l'exercice des missions de technicien supérieur.</li> <li>évaluer sa capacité à comprendre une situation professionnelle concrète, à répondre de façon adéquate et à rédiger de façon cohérente et synthétique, en adaptant son expression en fonction du destinataire.</li> </ul>	Objectif: l'étude du RAEP par le jury doit permettre, à partir de l'expérience professionnelle des candidats, d'évaluer leur aptitude à remplir les missions et à exercer les fonctions dans la spécialité postulée.
Concours technicien principal 2 <sup>ème</sup> grade (TSMA2) EXTERNE	Concours technicien principal 2 <sup>ème</sup> grade (TSMA2) INTERNE

Durée: 4h (coef.4)

**1ère partie :** rédaction d'une note administrative avec documents à l'appui (même sujet pour toutes les spécialités) (notée sur 12).

2<sup>ème</sup> partie : réponse de manière rédigée à des questions techniques en lien avec le programme de la spécialité choisie (notée sur 8).

#### **Objectifs:**

- vérifier la clarté et la concision de l'expression écrite, les capacités d'analyse ;
- vérifier l'aptitude du candidat à mettre en pratique ses connaissances théoriques ;

### Les épreuves orales d'admission

# Concours technicien supérieur 1er grade (TSMA1) EXTERNE

### Concours technicien supérieur 1er grade (TSMA1) INTERNE

Durée: 40 mn (coef.6)

Présentation de sa formation et, le cas échéant, de son parcours professionnel (10 min max), puis échange avec le jury avec questions de mise en situation relevant de la spécialité pour laquelle le candidat concourt (30 min).

**Objectifs :** cette épreuve permet au jury d'évaluer les compétences, la réflexion, les connaissances, les aptitudes à la communication, la motivation, la connaissance des métiers de technicien, le sens du service public du candidat et sa capacité à réagir en situation concrète en tant que technicien supérieur de 1<sup>er</sup> grade.

# Concours technicien principal 2<sup>ème</sup> grade (TSMA2) EXTERNE

Concours technicien principal 2ème grade (TSMA2) INTERNE

Durée: 40 mn (coef.6)

Exposé du candidat présentant sa formation et, le cas échéant, son parcours professionnel (10 min max), puis échange avec le jury visant à mettre en évidence les aptitudes du candidat à la communication, ses capacités de réaction, ses motivations, son sens du service public + mise en situation relevant de la spécialité pour laquelle le candidat concourt.

Le jury peut demander au candidat son avis sur un cas pratique ou une problématique professionnelle.

**Objectifs :** cette épreuve permet au jury d'évaluer les compétences, la réflexion, les connaissances et la capacité du candidat à réagir en situation concrète, en tant que technicien principal de 2ème grade.

#### A NOTER:

- pour les candidats au concours TSMA1: ils doivent fournir le dossier de présentation (T1 externe) ou le dossier RAEP (T1 interne) lors de l'inscription au concours.
- pour les candidats au concours TSMA2 : seuls les candidats admissibles doivent déposer en ligne, à une date fixée dans l'arrêté d'ouverture du concours, le dossier de présentation (T2 externe) ou le dossier RAEP (T2 interne). Il est fortement recommandé de ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour préparer ce dossier.

### Le programme des différentes spécialités et grades

Les programmes de chaque concours, c'est-à-dire, les thématiques techniques sur lesquelles porteront les questions techniques de l'épreuve écrite et l'échange avec le jury lors de l'épreuve orale, sont définis pour chaque spécialité et chaque grade. Ils sont disponibles en annexe des notices techniques de recrutement accessibles sur le site des concours :

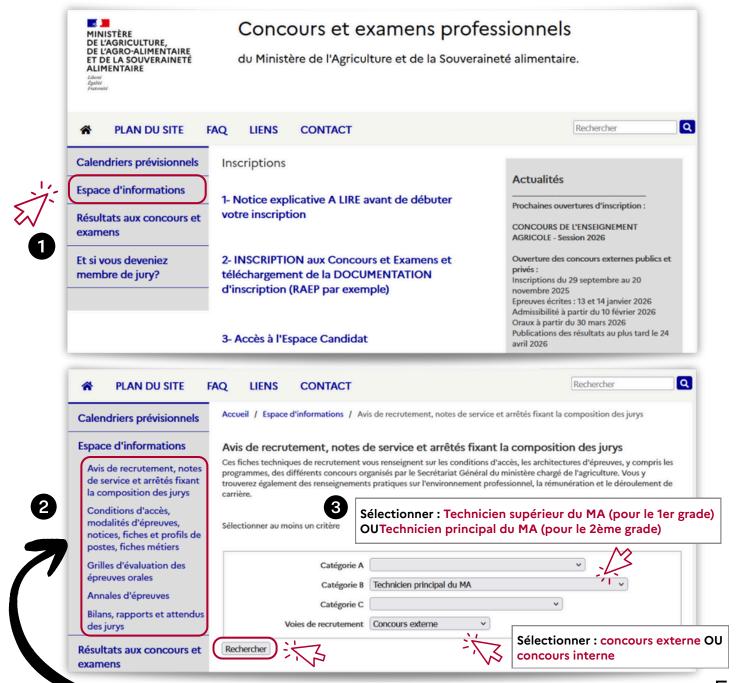
- concours technicien supérieur 1er grade (TSMA1)
- concours technicien principal 2ème grade (TSMA2)

# Recommandations générales pour préparer le concours

# Les ressources sur le site des concours du ministère en charge de l'agriculture

De façon générale, il est recommandé aux candidats de se documenter, dans l'espace d'informations sur le site <u>concours et examens professionnels du Ministère de l'Agriculture</u>, et de lire attentivement en particulier :

- les modalités des épreuves ;
- les programmes ;
- les bilans des années précédentes qui précisent notamment les attendus du jury ;
- les annales des épreuves ;
- les grilles d'évaluation pour les épreuves orales ;



#### Il est recommandé de s'informer sur 3 thématiques transversales utiles pour l'ensemble des épreuves :

- 1. l'environnement institutionnel de l'action publique ;
- 2. l'organisation et les missions du ministère chargé de l'agriculture ;
- 3. les métiers et les missions d'un TSMA;

Vous trouverez ci-après différentes ressources sur ces thématiques.

### L'environnement institutionnel de l'action publique

Il est important de connaître les fondements de l'organisation politique et administrative de la France, les principales structures institutionnelles de la France et de l'Europe, l'organisation de la fonction publique et les mécanismes de l'action publique. Vous pouvez consulter, par exemple, les différentes ressources cidessous :

- informations sur les politiques publiques : fiches thématiques site internet de la vie publique
- connaissance de l'administration et de la fonction publique : <u>portail de la fonction publique</u> (naviguer sur les différents menus du site)
- organisation administrative de la France : déconcentration/décentralisation site internet de la vie publique
- principe de la hiérarchie des normes :
  - infographie
  - les sources du droit et la hiérarchie des normes



### L'organisation et les missions du ministère

Les missions et l'organisation du ministère en charge de l'agriculture au sein de l'État

- organisations et missions du ministère
- établissements et opérateurs
- organisation des services de l'État en région
- organisation des services de l'État en département :
  - organisation générale des services déconcentrés
  - focus sur les Directions Départementales Interministérielles (DDI)
- valeurs de la république et le principe de la laïcité
- droits et devoirs du fonctionnaire

Les grands enjeux et les dossiers d'actualité du ministère de l'agriculture

Vous trouverez différentes ressources sur le site internet du MAASA : médias, dossiers d'actualité, espace presse, FAQ.

- actualités du ministère
- odossiers en cours
- espace presse

# Les métiers et les missions d'un TSMA

- vidéo : <u>C'est quoi un technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture ?</u>
- vidéos sur les métiers des techniciens du ministère chargé de <u>l'agriculture</u>
- les fiches métiers par spécialité (cliquer sur la spécialité choisie)

Ne pas hésiter à solliciter les Directions Départementales des Territoires (DDT) et Directions Départementales en charge de la Protection des Populations (DDPP ou DDetsPP), les Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et les opérateurs du ministère (ASP, ONF, FAM)\*:

Vous trouverez leurs coordonnées sur les sites des préfectures. Cela peut vous permettre de rencontrer des techniciens en poste et découvrir leurs missions, voire, d'effectuer des journées d'immersion.

Si vous êtes déjà en poste, ne pas hésiter à solliciter des collègues!

\*ASP: Agence de Services et de Paiement

ONF: Office National des Forêts

FAM: FranceAgriMer



Il est primordial d'aller consulter le site du ministère chargé de l'agriculture pour connaitre l'organisation structurelle et fonctionnelle du ministère (aux niveaux central, régional et départemental) et les politiques publiques mises en œuvre.

Il est vivement recommandé de s'intéresser aux sujets liés aux grands enjeux et aux dossiers d'actualité liés à l'alimentation, à l'agriculture et à la forêt qui sont traités dans les médias grand public.

Renseignez-vous bien sur les différentes ressources pour bien comprendre les métiers et les missions des techniciens supérieurs.



## Préparer l'épreuve écrite d'admissibilité

A noter que, si la complexité des sujets est différente et si le niveau d'exigence attendu est moins élevé pour les concours TSMA1 que pour les concours TSMA2, les attentes qualitatives visà-vis des candidats sont globalement identiques pour les deux niveaux de concours.

Pour plus de détails, les candidats peuvent consulter les rapports des jurys disponibles sur <u>le site</u> <u>des concours</u> dans "espace informations".

### Recommandations générales



Le risque de rupture d'anonymat : veiller à ne laisser aucun signe distinctif sur la copie, sous peine d'élimination. Utiliser uniquement un stylo noir, seule couleur autorisée.



La gestion du temps: il est vivement recommandé d'organiser son temps dès le début de l'épreuve pour traiter entièrement les deux parties. Penser également à réserver un temps de relecture, et ceci, même si la rédaction de la note n'est pas complètement terminée. Idéalement, faire une double relecture, d'abord sur le fond, puis sur la forme (correction des fautes d'orthographe).



La lecture attentive des sujets : elle est importante pour répartir correctement son temps afin de :

- traiter entièrement les deux parties
- bien identifier le destinataire de la note
- traiter l'ensemble de la commande
- éviter les réponses hors-sujet aux questions techniques



La qualité de la rédaction et la lisibilité: Il est attendu une copie lisible, correctement rédigée, sans faute d'orthographe et répondant de manière opérationnelle au sujet ou à la question posée. Le style télégraphique ou des phrases sans verbe doivent être évités, y compris pour les questions techniques. Le jury attend une expression écrite claire, concise et professionnelle. Trop d'erreurs de syntaxe ou d'orthographe peuvent entrainer des pénalités dans la notation.

Préparation et méthodologie

### La note administrative

Il est recommandé de préparer l'épreuve de rédaction d'une note administrative en s'appuyant sur les ressources de son environnement professionnel, scolaire ou universitaire, ainsi que celles disponibles en ligne. S'exercer à rédiger en amont permet de se familiariser avec les différentes étapes d'élaboration de la note demandée :

- lecture et compréhension du sujet : contexte, nature de la commande, notamment destinataire de la note, identification du plan proposé pour construire la note demandée, nature des propositions ou conclusions attendues, ...
- lecture rapide des documents du dossier et prise de notes sur les éléments significatifs ;
- identification des idées-clé et élaboration de la structure de la note ;
- rédaction et relecture.

- le respect du formalisme administratif : la copie doit impérativement prendre la forme d'une " note administrative " avec l'identification claire de l'émetteur et du destinataire, la mention de la date et l'objet de la note.
- le positionnement du candidat : le candidat doit rédiger sa note en adoptant le rôle indiqué dans le sujet.
- une structure claire et logique : il est attendu un plan clair, annoncé en introduction. Il est possible de structurer la note en parties et sous-parties titrées et numérotées, pour en faciliter la lecture. Le plan doit être équilibré et correspondre à la "commande" indiquée dans le sujet.
- l'exploitation de l'intégralité du dossier documentaire : les candidats doivent utiliser et synthétiser les informations provenant de tous les documents fournis. Sauf cas particulier, il est préférable de reformuler les informations plutôt que de recopier des phrases entières des documents.
- un style professionnel et synthétique : le style attendu est celui d'une note de service (phrases courtes, directes, factuelles). Le langage familier doit être évité.
- une conclusion opérationnelle et complète : celle-ci doit synthétiser les points clés et les propositions faites en réponse aux différentes questions posées. Il est recommandé de rédiger à l'avance cette conclusion avant de s'engager dans la rédaction complète de la note.

# Les questions techniques dans le domaine de la spécialité choisie

Il est recommandé aux candidats d'organiser avec précision la préparation de cette épreuve en s'appuyant sur le programme de la spécialité choisie, pour :

- établir un état des lieux des thématiques pour lesquelles ils doivent réviser ou compléter leurs connaissances, et celles pour lesquelles ils doivent acquérir les notions de base;
- identifier les ressources issues de leur formation initiale et de leur parcours professionnel ou disponibles en ligne sur les sites grand public ou spécialisés (sites du ministère et de ses opérateurs, sites professionnels, sites de ressources pédagogiques, ...).

### • une bonne maîtrise des connaissances de bases et une utilisation maîtrisée du vocabulaire technique ;

- de la précision et de la rigueur dans les réponses, rédigées sous forme de phrase complète;
- la capacité à restituer ses connaissances en les appliquant sur un cas pratique, et à faire preuve de bon sens et de raisonnement;
- la capacité à mobiliser ses connaissances en vue de leur utilisation dans la compréhension des enjeux et dans la mise en œuvre des missions du ministère.







### Préparer l'épreuve orale d'admission

### Recommandations générales

Ce sont avant tout celles de toute épreuve orale : porter une tenue vestimentaire adaptée, veiller à sa posture générale, apprendre à gérer son stress, s'exprimer en regardant les membres du jury, ....

#### De façon plus spécifique :

- déposer sur le site des concours le dossier écrit (RAEP ou dossier de présentation selon le cas) dans les délais impartis!
- mobiliser son réseau de relations (environnement professionnel, établissement de formation, entourage personnel) pour réaliser des épreuves "blanches";
- préparer soigneusement la partie "présentation de son expérience et ses motivations", s'entraîner à la présenter à l'oral dans le temps imparti (10 minutes maximum) avec une expression fluide et sans lire ses notes.

Elles diffèrent entre les concours TSMA1 et les concours TSMA2, les candidats sont donc invités à consulter les grilles d'évaluation de chaque concours disponibles sur le <u>site des concours</u> et repérer pour chaque critère, les éléments de leurs parcours ou de leurs motivations qu'ils pourront valoriser dans leurs réponses afin de montrer qu'ils ont bien compris les exigences du métier de TSMA selon le grade attendu.

#### • pour l'exposé initial :

Il est attendu une présentation structurée et synthétique de son parcours de formation, de son expérience professionnelle (y compris des stages professionnels ou expériences autres que professionnelles pour les candidats en tout début de carrière), de ses motivations pour le métier de TSMA, le cas échéant de sa vision du ou des parcours professionnel(s) envisagé(s).

### pour le temps d'échange :

- la capacité à écouter, argumenter, et répondre de façon pertinente et honnête aux questions posées (y compris lorsqu'on ne connaît pas la réponse);
- la capacité à mobiliser efficacement ses connaissances techniques et à les appliquer concrètement en situation professionnelle ;
- des connaissances de base sur l'organisation administrative de la France et de l'Union Européenne, sur les missions et les grandes orientations du ministère de l'Agriculture, sur l'organisation des services locaux de l'État (rôle du préfet, missions des DDT, des DD(ets)PP, des DRAAF, etc.) et de ses opérateurs (ASP, ONF, FAM, etc.) (voir liens p.7);
- ✓ une bonne appréhension de l'ensemble des missions des techniciens supérieurs ;
- une bonne appréhension de la posture attendue d'un fonctionnaire de l'État (dont notions sur les droits et devoirs);
- la capacité à travailler en équipe, (voire à occuper des fonctions d'encadrement pour les techniciens principaux) et à communiquer avec sa hierarchie;
- Ia capacité et la motivation à s'inscrire dans un parcours professionnel au sein de la fonction publique.



L'attention des candidats est appelée sur le fait que lors de l'échange, le jury proposera des mises en situation concrètes, notamment pour tester la capacité à réagir.

# Bonne préparation!

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de l'Infoma sur <u>la page d'aide à la préparation aux concours TSMA</u> pour découvrir les nouvelles ressources et outils ajoutés pour enrichir le kit!





